

ENEDIS

L'ELECTRICITE EN RESEAU



Dossier de presse

SOMMAIRE

01

Développement de la mobilité électrique :
les feux sont au vert !

02

Repères sur la mobilité électrique en général
et sur les voitures électriques en particulier

03

Enedis, partenaire de la mobilité électrique
partout et pour tous

04

Des partenariats d'envergure qui positionnent
Enedis comme un acteur naturel de la mobilité
électrique.

05

Enedis en action : quelques exemples de projets et
solutions de recharge élaborés en co-construction

Développement de la mobilité électrique : les feux sont au vert !

Les transports représentent près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre en France. Faire évoluer les modes de mobilité est devenu indispensable pour préserver l'avenir de notre planète. Encore plus nécessaire au niveau local, la pollution sonore et atmosphérique générée par le transport routier soulève des enjeux en matière de santé publique. Dans les territoires, les pouvoirs publics se mobilisent pour promouvoir et accompagner la transition vers des mobilités durables, respectueuses du cadre de vie des citoyens.

Le véhicule électrique est au service de la transition énergétique et de la protection de notre environnement immédiat. En 2030, l'état prévoit que 5 millions de véhicules électriques sillonnent les routes françaises.

Pour atteindre cet objectif, l'ensemble des parties prenantes doivent se mobiliser pour faire émerger un cadre (politique, économique, technique) favorable. La mobilité électrique embarque l'ensemble des acteurs du secteur pour co-construire les solutions permettant son développement à grande échelle. Aujourd'hui recharger facilement et en tout lieu son téléphone portable paraît naturel, les utilisateurs de véhicules électriques attendent cette même souplesse de service.

C'est pourquoi le développement de la mobilité électrique constitue un véritable défi collectif dans lequel Enedis s'engage.

Les principaux enjeux de la mobilité électrique

La mobilité électrique répond à plusieurs enjeux majeurs pour les collectivités et plus globalement pour l'ensemble de la société :

- Réduire les émissions de CO2 et accroître l'indépendance énergétique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (CO2...)
- Améliorer la qualité de l'air
- Réduire les nuisances sonores
- Limiter les importations de carburant
- Encourager le développement de modes de transport alternatifs comme l'autopartage
- Assurer un maillage équitable en solutions de recharge et contribuer ainsi au développement de tous les territoires



Repères sur la mobilité électrique en général et sur les voitures électriques en particulier

Les chiffres-clés

- Depuis le premier trimestre 2019, **plus de 27000 points de charge sont accessibles au public** sur environ 243 000 points de charge estimés sur l'ensemble du territoire, ce qui fait de la France le troisième pays européen le mieux équipé. Même s'il existe des disparités entre territoires, cela représente **en moyenne 1 point de recharge pour 6 véhicules**.
- L'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte est d'atteindre **7 000 000 de points de recharge en 2030** (Article 41 de la LCETV).
- À la fin du mois de mars 2019, on recense **en France environ 200 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables**.
- En France, **la distance moyenne parcourue quotidiennement est de 25 km**, 99% des déplacements font moins de 80 km par jour.
- Aujourd'hui, un véhicule électrique dispose d'une **autonomie comprise entre 150 et 500 km**.
- Avec une recharge normale à 7 kVA, on récupère **30 km d'autonomie en 1 heure**.
- Pour les trajets longue distance, il existe aussi des stations de recharge rapide.

Les aides à l'acquisition

- **Bonus écologique** : jusqu'à 6 000 € pour une voiture électrique. Pouvant, sous conditions, être complété par une prime à la conversion de 2 500 € (en remplacement d'un véhicule essence ou diesel ancien).
- **Exonération de Taxe sur les Véhicules de Société (TVC)** pour les véhicules qui émettent moins de 60 g de CO₂/km.



Enedis : partenaire de la mobilité électrique partout et pour tous

En tant que gestionnaire du réseau public de distribution, Enedis est un partenaire industriel de référence pour tous les acteurs de la mobilité électrique afin de co-construire les solutions permettant son développement à grande échelle.

Enedis rend possible la mobilité électrique partout et pour tous :

■ **Enedis, en lien avec les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, co-construit des solutions pour chaque utilisation : recharge sur la voie publique, en parkings publics, dans un immeuble d'habitation, au travail, sur l'autoroute...** Elle optimise la charge de tous les modes de mobilité électrique - voitures, bus, navires à quai, bateaux fluviaux... - et innove en permanence.

■ **Moderniser le réseau pour mieux le piloter.**

Enedis modernise le réseau grâce à la maîtrise des moyens numériques, informatiques et de télécommunications permettant une gestion prévisionnelle du réseau. Cette capacité essentielle pour l'avenir est développée tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes ainsi que la qualité de l'électricité distribuée.

■ **Enedis contribue au développement des territoires tout en garantissant le tryptique cout, délai, qualité.**

Grâce à sa présence sur 95 % des territoires, Enedis assure la couverture du territoire en bornes de recharge et un maillage équitable des différentes solutions de recharge co-construites avec les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique. Par sa capacité à connecter des milliers de bornes au réseau dans un délai optimisé permettant le développement de la mobilité électrique partout en France, de qualité et à des coûts raisonnés, elle contribue au développement de tous les territoires

Enedis prépare l'avenir avec les acteurs de l'écosystème

Les nouveaux usages liés à la mobilité électrique interrogent à la fois le secteur automobile, l'habitat collectif, les fournisseurs d'énergie et de services, et bien sûr les territoires qui ont un rôle fondamental à jouer dans le développement des usages.

■ **Au bénéfice de la transition énergétique, ces solutions contribuent au développement des réseaux électriques intelligents.** Les solutions de recharge de véhicules électriques qu'Enedis co-construit avec les acteurs de l'écosystème font de la mobilité électrique une opportunité pour rendre le réseau encore plus agile. Grâce aux réseaux intelligents, les batteries des véhicules électriques peuvent par exemple servir de « variable d'ajustement », soit pour stocker au bon moment de l'électricité d'origine renouvelable, soit pour alimenter son domicile en autoconsommation lorsque la demande d'électricité est forte.

Le véhicule électrique est donc un allié du réseau dans la transition énergétique.

Enedis, 2e flotte électrique de France !

La flotte électrique d'entreprise d'Enedis est la 2^e en France avec 1880 voitures destinées aux interventions. Cette flotte est un véritable laboratoire de la mobilité électrique à grande échelle : elle permet à Enedis d'acquérir une expérience réelle, tant du point de vue technologique que d'un point de vue humain.



La mobilité électrique va bénéficier des capacités des compteurs d'Enedis, en particulier celles du compteur Linky.

Les compteurs du GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution) et en particulier le compteur Linky, simplifie l'insertion des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) sur le réseau, et facilite l'installation des infrastructures nécessaires aux véhicules électriques. Ils permettront aux différents fournisseurs d'énergie de proposer des offres tarifaires dont la réalisation est rendue possible grâce aux compteurs nouvelle génération.



Des partenariats d'envergure qui positionnent Enedis comme un acteur naturel de la mobilité électrique



L'AVERE-France

L'Avère-France est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique et représente l'ensemble de l'écosystème de la mobilité électrique. Créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne, elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif dont Enedis. Elle est associée à un réseau d'experts européen (AVERE) et mondial (WEVA). Elle a pour principales missions de fédérer la filière, représenter ses acteurs auprès des pouvoirs publics, favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, et stimuler et accompagner le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises.

L'Avère-France appartient au réseau européen AVERE qui regroupe des associations nationales fédératrices d'acteurs industriels ou institutionnels œuvrant pour le développement de la mobilité électrique.

GIREVE (Groupement pour l'itinérance des recharges électriques de véhicules)

GIREVE a été créée à l'initiative de Enedis, EDF, Renault, la CNR et la Caisse des Dépôts dans un contexte de déploiement de multiples réseaux de recharge en Europe. Rendus interopérables par leur connexion à la plateforme GIREVE, ces réseaux s'intègrent aux offres de services commercialisées par les opérateurs de mobilité auprès des conducteurs de véhicules électriques. Grâce à ces services, les conducteurs peuvent facilement localiser et utiliser les bornes de recharge existantes.

Au service de ses clients et de ses partenaires institutionnels, Enedis répond aux demandes de raccordements d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) et accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'implantation de bornes de recharge.

Enedis et la PFA (Plateforme Automobile Française)

Ce partenariat est emblématique de la volonté d'Enedis d'être au côté des acteurs du secteur automobile pour informer et former les parties prenantes sur les enjeux réseaux associés, et bien sûr, contribuer à l'émergence d'un éco-système politique, industriel et technique favorable au développement des véhicules électriques.

Partenariat AMF : un engagement vers les territoires

Au-delà de l'information des parties prenantes, importante à ce stade, ce partenariat contribue également à l'accélération des initiatives locales favorables à la mobilité électrique et à renforcer le maillage en bornes de recharge pour réduire la fracture territoriale.

Partenariat avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (FPI)

45 % des logements de français se situent en immeubles collectifs ce qui représente 10 millions de logements en France en copropriété et 6 millions dans le logement social. Ces logements sont pour nombre d'entre eux, équipés de parkings potentiellement à équiper dans les prochaines années. Avec la FPI, Enedis co-construit des solutions pour faciliter l'accès à la prise des citoyens qui habitent un immeuble et qui souhaitent acquérir un véhicule électrique.

Enedis Trophée ANDROS

Depuis 5 ans, Enedis en tant que partenaire technique soutient la compétition de voitures électriques du Trophée Andros, ce qui vaut à cette catégorie le nom de « Enedis Trophée Andros Electrique ». Cette compétition de haut niveau permet à la fois de développer la performance électrique des véhicules de demain et les innovations dans ce domaine auxquelles s'associe Enedis.



Enedis en action : quelques exemples de projets et solutions de recharge élaborés en co-construction



Sur la voie publique

A Saint-Etienne Métropole, les citoyens profitent d'un système de borne à la demande

Saint-Etienne Métropole, Enedis et E-totem mettent en œuvre le premier réseau de bornes de recharge à la demande de France. D'ici 2020, 100 bornes de recharge seront installées.

Grâce à un site internet dont Enedis est partenaire, les citoyens sont consultés pour la planification et la localisation des bornes.

L'objectif étant que les citoyens valident le schéma pré-étudié de bornes (disponible sur le site internet) mais aussi proposent des emplacements complémentaires.

Se recharger grâce au réseau d'éclairage public : une première à la Roche-Sur-Yon

À La Roche-sur-Yon, en Vendée, une **solution innovante** a été développée pour installer des bornes de recharge sur la voie publique, sans entreprendre de travaux trop importants.

Des bornes de recharge de faible puissance ont été installées sur les mâts existants d'éclairage public, ce qui donne une solution de recharge aux usagers ne bénéficiant pas de place de parking équipée.

Pour assurer la séparation du comptage de la consommation liée à cet usage, **des compteurs Linky ont été intégrés à ces bornes.**





Immeubles d'habitation

À Lyon, Enedis développe le réseau public pour permettre le raccordement de bornes de recharge dans un immeuble existant

Enedis pose une canalisation électrique collective en parking collectif souterrain, facilitant les demandes de raccordements individuels des box des utilisateurs de VE. En effet, chaque client souhaitant alimenter son garage individuel et l'équiper d'une borne de recharge, pourra le faire via une dérivation individuelle issue de la canalisation électrique collective posée en anticipation par Enedis. Le box du client est ainsi équipé d'un point de livraison individuel équipé d'un compteur électrique communicant, permettant le choix du fournisseur pour sa recharge.

Transports en commun

Développement des flottes de bus électriques de la ville d'Amiens

La Ville d'Amiens a lancé les travaux pour l'implantation de 4 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS ou trolleybus) longues de 48 km. Cette flotte sera composée de 43 bus 100 % électriques mesurant 18 mètres de long, avec charge rapide en terminus et charge intelligente en dépôt. Enedis a accompagné la collectivité dans ce projet, notamment en optimisant les solutions de recharge et les impacts sur le réseau.



© RATP - Jean-François Mauboussin

À Paris, Enedis et la RATP co-construisent ensemble le projet d'électrification de 17 dépôts de bus en Ile-de-France

La RATP a souhaité convertir 2/3 de ses centres bus à l'électrique. Enedis et la RATP ont signé un partenariat pour faciliter cette conversion. 17 dépôts de bus sont concernés par l'électrification des flottes de bus de la RATP avec des dates de mise sous tension s'échelonnant de 2019 à 2022, et 2 dépôts où les travaux ont déjà commencé début 2019. A ce jour, les travaux de

raccordement ont démarré sur 2 centres bus. Des projets de même nature sont également en cours à Lyon, Rennes, Vichy, Orléans, Nice, et Tours.

À Marseille, les navires à quai se raccordent au réseau de distribution

Le Grand Port Maritime de Marseille (GPM) est le premier port de la Méditerranée à permettre aux navires à quai de se raccorder au réseau de distribution électrique terrestre afin de réduire les émissions polluantes et améliorer la qualité de l'air. Ainsi, à chaque escale, dans le port de Marseille-Fos, les navires équipés d'un transformateur et d'un disjoncteur, peuvent se raccorder pour s'alimenter en électricité et ainsi, éteindre leurs moteurs auxiliaires au fioul.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 36 000 personnes. Au service de 36 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



[enedis.official](https://www.facebook.com/enedis.official)



[@enedis](https://twitter.com/enedis)



[enedis.official](https://www.youtube.com/enedis.official)